

L'essentiel à retenir de

MON ESPACE SANTÉ



C'EST QUOI ?

Mon espace santé est un service public qui va permettre à chaque Français de **stocker** et **partager** ses documents de santé, ordonnances, comptes rendus d'examens, le tout de façon **sécurisée** et **gratuite**.



ET NOS DONNÉES DANS TOUT ÇA ?

“ Nos données de santé, elles existent déjà, mais en tant que citoyens on n'a pas la main sur ces données. Avec Mon Espace Santé, on reprend la main et on décide de quelles données sont confidentielles, personnelles. ”

Hela Ghariani, directrice de projet au Ministère des Solidarités et de la Santé*

Les données sont hébergées en France, sécurisé par le système HDS (Hébergeur de Données de Santé) et protégées par l'Assurance Maladie.

Les seules personnes qui peuvent accéder à votre espace de santé sont : **vous**, vos **professionnels de santé** et le **support**.



ON VEUT DES CHIFFRES !

6
semaines

C'est le temps dont vous disposerez pour vous opposer la création de votre espace à la réception d'un courriel de l'Assurance Maladie.

3,3
millions

C'est le nombre de comptes qui ont déjà été créés dans trois départements lors de la phase d'essai.

0,7%
de "non"

C'est le pourcentage de bêta-testeurs qui se sont opposés à la création de leur compte lors de la phase d'essai.



C'est quoi l'opt out ?

C'est la création de chaque espace, **sauf opposition**. Chaque Français aura la possibilité de refuser l'ouverture de son espace de santé dans un temps imparti. Passé ce délai, l'espace sera **automatiquement créé**.

ET LES CITOYENS ?

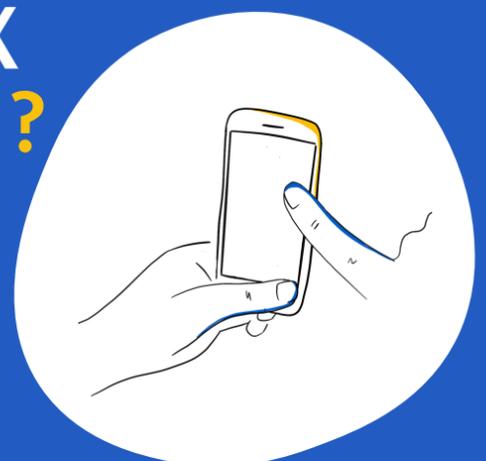
Des **comités citoyens du numérique en santé** ont été créés avec 30 personnes tirées au sort.

Chacune d'elles a pu donner son avis et exprimer ses **idées**, ses **craintes** face à ce nouveau dispositif et **tester les nouveaux usages** du numérique.

Ensemble, ils ont rédigé des propositions que l'Assurance Maladie a étudiées et va mettre en place.

QUELS SONT LES ENJEUX DE MON ESPACE SANTÉ ?

- **L'accès au numérique** : un programme d'aide sera mis en place pour les personnes touchées par l'**illelectronisme**.
- **L'interopérabilité** : des applications vont être reliées à Mon Espace Santé qui vont alimenter de façon automatique et immédiate chaque profil - par exemple Doctolib.



“ Dans les prochains mois, il ne faudra pas jeter le bébé avec l'eau du bain dès qu'on rencontrera des obstacles. Il faudra **persévérer, construire humblement** et **gagner la confiance** des citoyens. ”

Dominique Pon, responsable du numérique en santé au sein du Ministère des Solidarités et de la Santé*